

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 18 février 2016

DOSSIER DE PRESSE

Un nouveau laboratoire pour le pays

Le président du gouvernement Philippe Germain a posé la première pierre des Laboratoires officiels d'analyses vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie (LNC) ce jeudi 18 février à 15 h, à l'emplacement du futur Complexe de protection zoo et phytosanitaire (CPZP) de Païta. La cérémonie se déroulera notamment en présence du maire de la commune, d'élus du Congrès et de représentants de la DITTT et de la Davar.



Laboratoires officiels d'analyses vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie (LNC)

Dépendant de la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (Davar), ce service réalise chaque année environ 40 000 analyses sur la salubrité et la qualité des aliments, ainsi que sur la santé animale. Il reçoit en moyenne 10 000 échantillons par an, correspondant à 350 clients et une centaine de prescripteurs : vétérinaires, entreprises agroalimentaires, enquêtes, plans de surveillance ou de contrôles définis avec le Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (Sivap), etc.

Cinq sections

Le pôle technique du LNC compte cinq sections.

- **Chimie** : trois unités techniques la composent. Physico-chimie (contrôle de la qualité nutritionnelle des aliments pour animaux, essentiellement) ; chromatographie (contrôle des tiquicides dans les eaux de baignade du bétail, des contaminants organiques dans l'alimentaire...) ; spectrométrie (dosage des éléments traces dans les produits alimentaires comme le plomb et le cadmium, ou le mercure dans les produits de la pêche).
- **Hygiène** : principalement consacrée à la microbiologie alimentaire.
- **Santé animale, vétérinaire et immuno-sérologie** : ces sections s'adressent à toutes les filières animales, poules, bovins, abeilles ou crevettes. Elles réalisent environ 13 000 analyses par an.



Locaux vétustes et mal adaptés

Avec un budget annuel d'environ 140 MF, le LNC occupe onze bâtiments différents, répartis sur un terrain de 40 ares situé à Port-Laguerre et appartenant à la province Sud. Des locaux plus que trentenaires, mal adaptés, incompatibles avec la volonté collective de doter le pays d'un laboratoire moderne et qui, aujourd'hui, posent des problèmes en termes de sécurité du personnel ou de crédibilité vis-à-vis des clients.

Maintenir l'accréditation

Quantitativement, les demandes des laboratoires ont explosé, dans les secteurs couverts traditionnellement, mais aussi dans des domaines nouveaux comme la parasitologie animale, la phytopathologie, la chimie ou la microbiologie des eaux. Afin de maintenir l'accréditation Cofrac (système qualité certifié par le Comité français d'accréditation), la construction d'un nouveau laboratoire, moderne et performant, s'avérerait donc indispensable.

Nouvelles capacités analytiques

- La section chimie est appelée à d'importants développements, avec la mise en place d'une unité de chimie des eaux.
- La section hygiène comptera prochainement une unité de microbiologie des eaux.
- Les sections santé animale, vétérinaire et immuno-sérologie intégreront la parasitologie animale, dans le cadre d'un partenariat avec l'IAC en vue d'activités de diagnostic et peut-être de recherche.
- Par ailleurs, une section de phytopathologie sera créée au sein du nouveau laboratoire.

Nouveaux matériels, personnel supplémentaire

Deux fois plus grand (2 000 m²) que l'ancien, le nouveau laboratoire sera composé d'un bâtiment principal regroupant un module général accueil/administration et cinq modules techniques (40 salles environ), et de locaux annexes (incinérateur, groupe électrogène, animalerie, local de stockage des déchets chimiques...). La Davar se dotera de nouveaux matériels, principalement pour les analyses d'eau, mais aussi d'équipements de protection collectifs, le laboratoire devant en effet abriter une salle où seront traités des germes qui exigent un niveau de confinement P2+1, voire P3.

Le LNC compte actuellement 31 agents : ingénieurs, vétérinaires, techniciens, etc. Les nouvelles unités nécessiteront l'embauche de trois techniciens supérieurs et feront du LNC un outil de diagnostic performant pour le pays, mais également sur le plan régional.



Complexe de protection zoo et phytosanitaire de la Nouvelle-Calédonie (CPZP)

Les laboratoires déménageront en 2017 à Gadji (Païta), au sein du Complexe de protection zoo et phytosanitaire de la Nouvelle-Calédonie. Aux portes de la Brousse et à la disposition du développement rural, le CPZP regroupera les différentes installations bio-sécuritaires :

- **La quarantaine animale** : elle a quitté Koutio pour s'installer sur la Ziza de Païta en 2013. Coût : 900 millions de francs.
- **Les Laboratoires officiels d'analyses vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**. Coût prévisionnel : 1,3 milliard (dont VRD et aménagements paysagers).
- **Les nouveaux bureaux du Sivap** : actuellement dans des locaux exigus, sur le Port autonome. Une grosse partie des agents devraient déménager pour Païta. Début des travaux prévu en mars, durée un an. Coût prévisionnel : 400 millions.
- **Le siège de la Davar, de l'Apican et de la Dafe** : dans une même logique de regroupement des moyens, le siège de la Davar, les bureaux de l'Agence pour la prévention et l'indemnisation des calamités agricoles ou naturelles et ceux de la direction de l'Agriculture, de la forêt et de l'environnement, tous situés à Magenta, seront déplacés sur le site du CPZP. Le concours d'architecture sera lancé cette année. Coût prévisionnel : 965 millions.
- **La quarantaine végétale** : demandée depuis longtemps par les professionnels, elle apportera une meilleure sécurité phytosanitaire à l'importation. Coût prévisionnel : 380 millions.

Une partie de la construction du CPZP a été inscrite aux contrats de développement État/Nouvelle-Calédonie 2006/2010. L'État participe à hauteur de 193,8 millions de francs : 180 MF pour les laboratoires, 13,8 MF pour la quarantaine végétale.

Le chantier

- Lancement du concours d'architecture des nouveaux laboratoires en 2007
- Conducteur d'opérations du chantier : service des constructions de la DITT
- Directeur d'investissement : Davar
- Maître d'œuvre : cabinet Perspective, associé à deux bureaux d'études, ITCE et ECEP
- Réception des travaux : mi-2017

